

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

⑫

**N° 80 14588**

---

⑤④ Produit souple et élastique pour réaliser des joints et garnitures de protection.

⑤① Classification internationale (Int. Cl.<sup>3</sup>). F 16 J 15/14; G 21 F 1/10.

②② Date de dépôt..... 27 juin 1980.

③③ ③② ③① Priorité revendiquée :

④① Date de la mise à la disposition du  
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 53 du 31-12-1981.

---

⑦① Déposant : POUJAUD Edouard, résidant en France.

⑦② Invention de : Edouard Poujaud.

⑦③ Titulaire : *Idem* ⑦①

⑦④ Mandataire : A. Roman,  
35, rue Paradis, 13001 Marseille.

L'objet de l'invention concerne un produit souple et élastique pour réaliser des joints et garnitures de protection.

5 Il est plus particulièrement destiné aux isolations de hautes températures, ainsi qu'à la protection contre les radiations de toutes sortes et coups de feu.

10 Il existe de nombreux produits de protection contre les hautes températures et les radiations, mais aucun de ceux-ci n'allient l'élasticité à la souplesse, ce qui limitait leur application et leur efficacité.

15 Le produit suivant l'invention supprime ces inconvénients et permet d'obtenir une substance assurant en même temps qu'une étanchéité parfaite, une résistance aux chocs, vibrations et mouvements entre deux pièces, par suite de dilatations ou déplacements de toutes sortes. Ce résultat étant obtenu par la pression mécanique de la mousse contre ses supports et la surface à protéger.

20 Il est réalisé par la combinaison et mélange de composants silicone de base et de poudre, de plomb.

25 Sur les dessins annexés, donnés à titre d'exemple d'un procédé de fabrication du produit :

La figure 1 représente le mélange silicone de base.

25 Les figures 2 et 3 un mode d'application du produit.

Pour obtenir la mousse de silicone au plomb on utilise :

30 Composants silicone de base:40 % en poids  
Poudre de plomb :60 % en poids

30 Pour l'obtention du produit figure 1, on incorpore dans les composants de base de la mousse de silicone 1, 2, le plomb 3, ou un mélange de plomb, de Bore et de silice. ou encore un mélange de silicone de base et bore.

35 Ce mélange s'effectue sous agitation et chauffage 6, 7. (hélices 4, 5).

Ces produits peuvent être incorporés sous diverses formes chimiques qui dépendent du degré de condensa-

tion désirée, des quantités à produire et du prix de revient.

Après dosage dans les proportions indiquées et régulation thermique, les divers composants silicone plus additifs sont réunis pour réaction chimique et formation de la mousse figure 2.

Les capacités 1, 2 toujours sous agitation et chauffage sont positionnées pour alimenter une machine à injecter 8, soit manuellement suivant les applications.

La mousse 9 remplit la cavité 10 et enrobe la tubulure 11.

L'injection 9 est faite dans la partie à protéger.

Le foisonnement 12 de la réaction figure 3 et l'expansion permettent à la mousse de s'insérer dans toutes les cavités et de réaliser une étanchéité parfaite par la pression continue de la mousse sur les parois à protéger

Ce produit s'applique dans tous les domaines où il y a une source d'émission de radiations, tels les centrales nucléaires, bâtiments réacteurs, joints d'étanchéité, de dilation et antiséismes.

On l'utilise également pour les trémies, fourreaux, passages de tuyauteries, câbles, tubes de transfert au niveau des joints, passages d'enceintes ainsi que pour la protection des centrales embarquées et pour la protection de surfaces de toutes sortes.

Toutefois les quantités et qualités d'agents secondaires et complémentaires pourront varier dans la limite des équivalents sans changer pour cela la conception générale de l'invention qui vient d'être décrite.

## REVENDICATIONS

5 1° Produit souple et élastique pour être utilisé comme joints et garnitures de protection, destiné aux isolations à hautes températures, ainsi qu'à la protection contre les radiations de toutes sortes et coups de feu, se caractérisant par la combinaison et le mélange de de silicone de base dans la proportion de 40 % en poids, avec 60 % en poids de plomb.

10 2° Produit suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que le mélange s'effectue par admission dans les proportions indiquées de poudre de plomb (3) dans des capacités (1, 2) chauffées (6, 7) et agitées par hélices (4, 5) ou similaires contenant le composant silicone de base.

15 3° Produit suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que le mélange, l'on incorpore dans la mousse de silicone suivant les applications du bore, de la silice ou un mélange de ces produits.

3 Feuilletts  
P. PON.

Mr Edouard POUJAUD  
Par Procuration

FIG 1

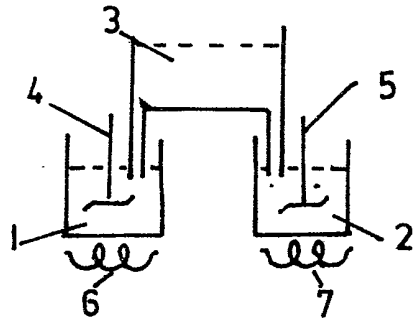


FIG 2

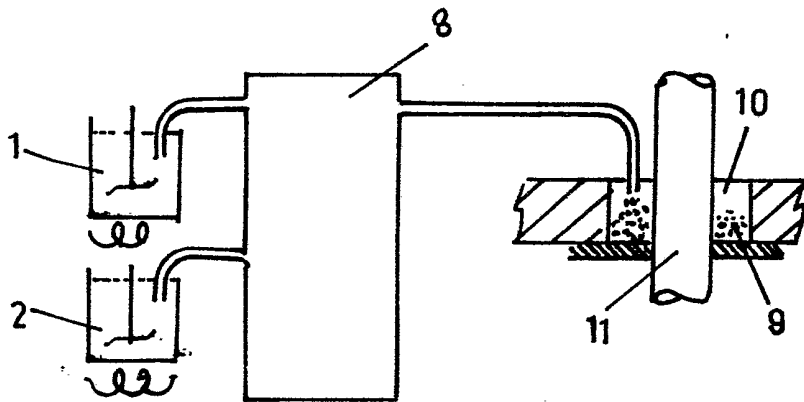


FIG 3

